

B2 108b

3804 ga

~~21805~~

copie voor Buitenlandsche Zaken.

XXXXXXXXXXXXXX
LANDBOUW

20 juin

5

H.A. 2283

H.A. 2283 / 22 / L.W.
K.F. 24
CH 21
Monsieur l'Ambassadeur,

21 JUN 1945

Par votre intermédiaire j'ai bien reçu la lettre du 15 juin de Monsieur Herremans, Secrétaire-Général du Conseil Tripartite de Coopération Economique m'invitant à prendre part à une session du Conseil projetée pour le mercredi 27 de ce mois à Bruxelles.

Or il résulte des conversations que Votre Excellence a eues avec Monsieur Huender que vu le désir des Gouvernements belge et français de combiner les pourparlers sur la question des réparations avec celles du Conseil, désir auquel le Gouvernement néerlandais a accédé, une telle réunion ne pourrait avoir lieu que plus tard.

Vu les difficultés de communication et de transport ainsi que les programmes surchargés des fonctionnaires représentant nos pays je me demande s'il n'est pas utile de fixer pour la prochaine réunion combinée une date au milieu de juillet, p.e. le 17 juillet.

Si Votre Excellence partage mon point de vue je lui serais reconnaissant de bien vouloir transmettre cette proposition avec laquelle Monsieur Huender s'est déclaré d'accord.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma plus haute considération.

A Son Excellence
Monsieur L.C. Nemry.

w.g. Lamping